



Pau, le 5 Octobre 2026

Cours en distanciel, c'est non !

Le ministre a annoncé la possible fermeture de certains établissements scolaires. S'il y a des enjeux de sécurité immédiate pour les personnels et les élèves dans les locaux qui ne peuvent plus les accueillir, personne n'est dupe d'une forme de manœuvre aussi pour étouffer la contestation des lycéen.nes. Le SNES-FSU rappelle que le distanciel n'est pas l'École, il est illusoire de penser que les élèves pourront suivre les cours à distance, comme s'ils et elles étaient en classe.

D'une part, certain.es n'ont aucun équipement à leur domicile pour se connecter à l'exception de leur téléphone portable. D'autre part, beaucoup sont mobilisé.es et n'entendent pas suivre les cours, qu'ils soient en présentiel ou en distanciel. La mobilisation est amenée à durer et ce n'est pas le rôle des professeur.es de veiller à l'assiduité des élèves « à distance » pour freiner leurs engagements dans leur lutte.

Le SNES-FSU est alerté par des collègues sommé.es par des chefs d'établissements de suivre en visio un emploi du temps classique ou sommé.es de donner le détail de leur « continuité pédagogique ».

Le SNES-FSU est intervenu auprès du ministre qui a clarifié les choses : il n'est pas question de « fliquer » les enseignant.es et il s'agit d'abord de garder le lien avec les élèves.

Par ailleurs, d'un point de vue réglementaire, rien ne contraint les professeur.es à « exercer » à distance. Nous ne sommes pas dans une situation exceptionnelle telle que celle que nous l'avons connue durant le COVID. Il est toujours possible de mettre sur l'espace numérique de travail, des consignes pour réviser le cours, faire des exercices d'entraînement et conseiller des lectures, sans se mentir sur la réalité du travail qui sera réalisé.

Mobilisation lycéenne

Les lycéen.nes se mobilisent depuis plusieurs jours contre leurs mauvaises conditions d'études : effectifs surchargés, état du bâti, inégalités, sélection pour l'accès aux études supérieures, professeur.es non remplacé.es, emplois du temps intenable... **Leurs revendications sont légitimes, nous les soutenons d'autant plus qu'elles sont au cœur de nos mobilisations dénonçant le manque de moyens depuis plusieurs années.**

Au-delà de la question des moyens, les élèves réclament plus d'égalité et la justice sociale conscient.es que les politiques d'Emmanuel Macron et ses gouvernements successifs ont abîmé sciemment les principes de l'École de la République.

En réponse aux lycéen.nes qui dénoncent les conséquences des choix politiques macronistes, le gouvernement ne répond que par une demande de retour au calme et par l'intervention des forces de l'ordre. Les témoignages d'élèves blessé.es, violenté.es, menacé.es sont chaque jour plus nombreux. C'est inacceptable ! Si élèves et personnels doivent être protégés, nul ne justifie qu'ils deviennent la cible des interventions policières. La FSU, l'UNSA Éducation, la FNEC FP FO, la CFDT Éducation Formation et Recherche Publiques, la CGT Educ'action, SUD Éducation condamnent fermement ces réponses qui confirment que **ce gouvernement ne sait répondre que par la violence à la colère sociale, y compris celle de la jeunesse. Nous demandons l'abandon de toute sanction et poursuite liées au seul fait de participer aux mobilisations.**

Nous exprimons notre solidarité avec les collègues blessé.es ou pris.es pour cible dans l'exercice de leur mission. Le soutien à cette mobilisation est indissociable du respect des personnels. **Nous condamnons ces menaces et agressions. Il faut faire cesser toutes les violences là où elles se sont installées.** Les revendications des élèves doivent pouvoir s'exprimer, être écoutées et entendues à tous les niveaux. Nous ne transigerons pas sur le respect des droits de nos élèves et sur l'effectivité de la démocratie lycéenne. Elle ne peut être un simple concept désincarné, cantonné aux salles de cours. **Dans ce contexte et dans le respect de l'indépendance du mouvement lycéen, nos organisations appellent à soutenir et entendre les revendications lycéennes pour de meilleures conditions d'études et davantage d'égalité, notamment à l'occasion de la journée annoncée du mardi 06 octobre. Nous appelons les collègues à se saisir des possibilités de mobilisation le 6 octobre, y compris par la grève.**

Hommage aux professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard

Le 16 octobre 2020, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, était assassiné devant son collège. Le 13 octobre 2023, Dominique Bernard, professeur de français, était lui aussi assassiné dans son lycée.

Une minute de silence sera organisée dans chaque collège et dans chaque lycée le **mardi 13 octobre 2026**, selon les modalités les mieux adaptées à l'organisation de la journée. Ce temps de recueillement sera précédé d'un moment d'échange et de réflexion avec les élèves.

Cette période d'hommages à nos collègues Samuel Paty et Dominique Bernard, assassinés tous deux parce qu'ils faisaient leur métier, ne peut rester sans suite.

Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, l'école publique laïque, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays et les personnels qui la font vivre. L'École ne peut continuer à faire face, seule, à tous les maux de la société.

Ces métiers que nous faisons pour transmettre des savoirs, pour apprendre à grandir, à travailler et à échanger avec les autres, pour émanciper par les connaissances, pour libérer des carcans par l'esprit critique sont les nôtres. Si chacun.e vit et revit ces moments à sa manière, tellement ces drames renvoient à notre rapport intime au métier, c'est bien collectivement que nous continuerons de porter l'impératif éducatif, social et démocratique de l'idéal républicain de l'École publique et laïque pour faire vivre dignement la mémoire de Samuel Paty et Dominique Bernard à travers le temps.

Agenda des actions

Mardi 13 Octobre : Comité social d'administration académique (CSAA)
Ce CSAA présente un ordre du jour lourd d'enjeux au vu du contexte actuel. Le bilan de rentrée abordera en effet :

- le constat des effectifs d'élèves,
- le bilan de l'orientation et de l'affectation des élèves,
- celui des moyens d'enseignement et des moyens non enseignants,
- celui des suppressions d'AED
- le bilan de l'action culturelle 2025-2026 et les propositions à cette rentrée.

La section académique a été alertée par des établissements dans lesquels les effectifs des classes sont extrêmement chargés, sur un nombre considérable d'élèves de 3ème non affecté.es, sur les manques de personnels ou encore l'impact des suppressions d'AED exerçant des missions d'assistant.es pédagogiques, sur la perte d'ambition de l'éducation artistique et culturelle faute de moyens.

Pour que notre bilan soit le plus précis possible face à celui de l'administration, pour faire entendre la voix de votre établissement grâce au SNES-FSU, contactez la section académique :
permanence@bordeaux.snes.edu

Mercredi 14 Octobre : Le planning familial propose à la Médiathèque Labarrère de Pau à 14h une rencontre avec Suzanne Jolys sur l'EVARIS. Suzanne Jolys est formatrice sur les questions d'égalité filles-garçons & d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle. Elle intervient auprès des enfants & adolescents, des parents et des professionnel.les de l'éducation sur ces questions.

Stage de formation syndicale : lutter pour ses droits et contre le management toxique

Le 5 novembre à Bordeaux et à Peyrehorade. **Inscrivez-vous au plus près de chez vous, aujourd'hui 5 octobre, dernier délai.** Les demandes d'autorisation d'absence peuvent être envoyées par courriel.

Au programme de cette journée de stage syndical :

- Comment lutter contre le management toxique ?
- Faire le point sur la liberté d'expression, l'obligation de neutralité, en période de campagne présidentielle
- Présentation des enjeux des élections professionnelles.

> **[Vers le descriptif complet du stage et l'inscription](#)**

AG du 5 octobre à l'UPPA

Dans le cadre de la mobilisation lycéenne, le mouvement s'est élargi. Etaient présent.es à l'AG, dans un amphi comble, des lycéen.es, des étudiant.es, des enseignant.es (1er, 2nd degré et supérieur), des agent.es et des personnels administratifs, des représentant.es d'organisations syndicales...

Les propositions adoptées à l'unanimité sont les suivantes :

- Blocus de l'université demain avec mise en place d'un comité d'organisation.
- Etre à 7h demain matin aux côtés des lycéen.es
- Grève du personnel
- AG demain à la même heure (12h30)
- Rassemblement demain à 17h30 devant la préfecture (Pau) et devant la mairie (Bayonne)
- Revendiquer l'arrêt des poursuites contre les lycéen.es

Le co-secrétariat départemental :
Sami Bouri, Virginie Lopes,
Isabelle Soulé